

le magazine opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains

traits urbains

POPSU

Les intelligences territoriales
en partage



Le programme Popsu, un programme pour et avec les métropoles



Lieu de convergence des milieux de la recherche et de ceux qui font et gouvernent les villes, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies sur les métropoles et en assure la diffusion auprès des publics visés. www.popsu.archi.fr - twitter : @popsu_puca

Les ouvrages du programme Popsu 2



La métropole fragile
sous la direction d'Alain Bourdin,
Ed. du Moniteur, 2016



Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine ?
sous la direction d'Élisabeth
Campagnac-Ascher
Ed. du Moniteur, 2015



Faire métropole. De nouvelles règles du jeu ?
sous la direction
de Marie-Pierre Lefeuve
et Natacha Seigneuret
Ed. du Moniteur, 2015



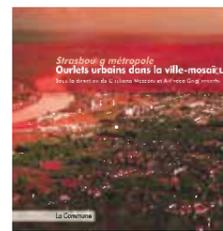
De la technopole à la métropole ? L'exemple de Grenoble
sous la direction de Gilles Novarina
et Natacha Seigneuret
Ed. du Moniteur, 2015



Une trajectoire métropolitaine. L'exemple de Toulouse
sous la direction de Fabrice
Escaffre et Marie-Christine Jaillot
Ed. du Moniteur, 2016



Strasbourg métropole - Images et récits pour la ville archipel
sous la direction de Cristiana
Mazzoni et Luna d'Emilio
Ed. La commune, 2014



Strasbourg métropole - Ourlets urbains dans la ville-mosaïque
sous la direction de Cristiana
Mazzoni et Andreea Grigovschi
Ed. La commune, 2014



Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires
sous la direction de Christine Liefoghe,
Dominique Mons, Didier Paris
Presses universitaires
du Septentrion, 2016



© Manuel Bouquet, MTEs

POPSU, LA RECHERCHE INCLUSIVE

HÉLÈNE PESKINE, SECRÉTAIRE PERMANENTE DU PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Le Plan urbanisme construction architecture mobilise la recherche incitative et l'expérimentation pour produire les connaissances permettant d'éclairer la décision publique en matière de construction, d'urbanisme, et de stratégies territoriales. La Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines - Popsu - en constitue une modalité originale par ses modes de financement et ses méthodes de questionnements, co-financés et co-construits entre l'Etat et les métropoles.

Ce dispositif singulier de production de la recherche a pour but de créer et d'assurer dans la durée une meilleure interaction entre les chercheurs et ceux qui font la ville. Construire et animer cet espace de rencontre, disposer de lieux et d'outils d'observation de la ville « en train de se faire », d'analyse et d'anticipation des mutations auxquelles les territoires font face, est un moyen de progresser ensemble.

Dans ce contexte, il s'agit de construire une recherche inclusive qui réponde aux préoccupations des parties prenantes des territoires - élus, citoyens, entreprises - , qui éclaire le champ de l'action tout en assurant aux chercheurs les conditions de leur indépendance, qui assure l'articulation de travaux dont les temporalités sont différentes, qui développe les outils pour partager largement les enseignements et les bonnes pratiques. La Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines a été créée au début des années 2000 pour répondre à cet objectif.

Les résultats de ses différents programmes de recherche ouvrent une voie prometteuse que nous comptons poursuivre en répondant aux enjeux d'un développement et d'une gestion urbaine durables, résilients et bas-carbone, par le lancement d'un nouveau plan triennal 2018-2020 qu'annonce ce numéro de *Traits urbains*.

CONSTRUIRE L'INTERACTION ENTRE « SCIENCE » ET « ACTION »



Un paysage institutionnel en évolution

Au cœur de la réforme territoriale figure l'affirmation des métropoles ; celles-ci disposent d'un périmètre de compétences plus étendu. Mais, dans le même temps, les nouvelles régions disposent de responsabilités renforcées, dont certaines recoupent celles des métropoles. D'autre part, on observe une multiplication des dispositifs d'orientation, d'organisation et de financement de la recherche dans lesquels les territoires occupent une place plus importante. Dans ce contexte en évolution du paysage institutionnel, quelle place les métropoles peuvent-elles prendre vis-à-vis de la recherche urbaine ? En quoi et pourquoi le Puca est-il un « initiateur » de nouvelles démarches et un « entremetteur » à l'interface entre l'Etat et des métropoles, entre les mondes de la recherche et de l'action ?

Un travail sur les savoirs en action et réciproquement sur l'effet des actions sur les savoirs

A travers la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) lancée au début des années 2000, le Puca a souhaité initier de nouvelles modalités d'organisation de la recherche permettant de construire et d'animer en continu des dispositifs de production de la connaissance imbriquant recherche et action. Dans ce cadre, le programme Popsu, comme locomotive de ce changement, visait alors à analyser la fabrique de la ville en insistant sur le partage des connaissances entre acteurs et chercheurs et sur le développement de la recherche urbaine dans les territoires. Co-construits, co-pilotés et co-financés à parts égales entre l'Etat et les communautés urbaines devenues métropoles¹, les programmes Popsu se sont, dans ce contexte, efforcés de contribuer à la compréhension des systèmes d'action, des stratégies urbaines et des projets architecturaux et urbains, tant en France qu'à l'international. Ces programmes se voulant partenariaux, il a fallu imaginer et organiser les dispositifs permettant un travail commun entre des acteurs qui ne partagent bien souvent ni les mêmes objectifs, ni les mêmes attentes. Malgré

les difficultés et limites rencontrées, cette expérience permet de jeter les bases de méthodes de travail qui restent encore perfectibles.

Apports et limites du programme

A travers le programme Popsu, le Puca confirme deux savoir-faire : le premier est celui de son rôle dans la recherche incitative ; c'est-à-dire désigner des formes d'incitation, scientifiques et financières, à la réalisation de recherches dans ses champs d'intervention, notamment l'urbanisme. Dans le cas de Popsu, l'aspect incitatif financier se traduit par le partage, à parts égales, entre l'Etat et les métropoles du financement des travaux de recherche. Le second, sous l'influence visionnaire de François Ascher, consiste dans le rapprochement des questionnements portés par les décideurs et les réponses apportées par les chercheurs. En dépit d'enjeux aussi nombreux que complexes (liés à l'économie, l'emploi, les transports, l'environnement, l'adaptation des villes face aux changements climatiques ou encore les formes urbaines...), les métropoles n'expriment encore paradoxalement que peu d'attentes vis-à-vis de la recherche et privilégient d'autres formes d'analyses et d'expertises plus opérationnelles. D'où l'idée de créer les conditions d'une mobilisation favorisant l'analyse croisée entre chercheurs et acteurs sur le temps long, selon une structuration sous forme de plateformes locales dont la composante « recherche » est pluridisciplinaire. Les conditions d'un dialogue plus productif et de méthodes de travail nouvelles sont désormais en place. Cependant, leur pleine expression passe par un renforcement du lien avec les élus - sans doute les plus difficiles à mobiliser dans un dispositif de cette nature - et donc par des dispositifs de transmission et de partage des connaissances qu'il reste encore à imaginer.

Inventer les *agoras* des temps modernes

La plateforme s'est récemment dotée, au plan national, d'un Conseil stratégique rassemblant des élus, des représentants de l'Etat, des acteurs des services techniques des métropoles et des chercheurs, dans la perspective de favoriser ces croisements. Mais tout reste à construire dans les métropoles. Il est entendu que c'est cette approche de collaboration qui est à la base de la spécificité et de l'intérêt des résultats attendus. Ces modes de « collaboration » entre « science » et « action » doivent être précisément définis, afin non seulement de garantir l'indépendance de la recherche mais aussi d'apporter aux décideurs des enseignements susceptibles d'éclairer leurs objectifs, leurs modes de fonctionnement et les enjeux professionnels. D'autant que, comme le rappelle Marie-Christine Jailet, la relation entre les acteurs et les chercheurs n'est pas toujours facile : le temps des mandats - ou des décisions politiques - n'est pas celui des chercheurs, leurs préoccupations ne sont pas les mêmes, ils n'ont pas les mêmes objectifs. Mais faire se rapprocher la recherche de l'action opérationnelle n'est facile dans aucun secteur.



Nantes, Ile de Nantes © Romain Gibert

Les sciences de l'action restent à inventer

Le programme Popsu, dont la troisième édition sera lancée en 2018, se veut une locomotive pour penser de manière renouvelée la recherche entre l'Etat et les collectivités. Si ce partenariat est désormais bien installé, il faut désormais inventer les « sciences de l'action », une formule pour illustrer que la frontière entre les chercheurs et les acteurs devra être aussi peu étanche que possible. La spécificité de la plateforme Popsu tient, on l'a vu, à ses méthodes de commande et de pilotage de la recherche qui lui confèrent une place originale par rapport aux milieux scientifiques et professionnels de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture mais aussi, comme l'explique Jean-Marc Offner, dans ses formes d'appropriation de la recherche. Au-delà de cette aventure que relate ce numéro de *Traits urbains*, d'autres modèles doivent émerger demain. Qui seront les nouveaux acteurs de la recherche ? Comment doivent-ils se mettre en place ? A travers quelle coopération entre acteurs ? Les collectivités territoriales, régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale, villes et métropoles sont, dans ce contexte, tous des acteurs qui pourraient renvoyer des problématiques innombrables à la recherche.

Jean-Baptiste Marie,
Directeur du programme Popsu
Puca, Ministère de la Transition écologique et solidaire,
Ministère de la Cohésion des territoires

¹. A travers les programmes de recherche Popsu 1 et Popsu 2, ce sont onze métropoles qui ont été partenaires : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulon, Toulouse.

Un retour sur l'épopée Popsu

A l'heure du lancement de sa programmation triennale 2018-2020, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines capitalise sur plusieurs actions. C'est avec pour champ d'investigation « la ville en train de se faire » que le programme Popsu est lancé par Danièle Valabrègue en 2004. La première action, Popsu 1 (2004-2009) menée sous la Présidence du Conseil scientifique par Alain Bourdin et la responsabilité scientifique de Robert Prost, concernait sept agglomérations : Lille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse. Dans chacune d'elles, des équipes de recherche locales ont produit, en lien avec les acteurs de ces villes, des recherches monographiques fondées sur des analyses de projets urbains et thématiques. Puis, cinq thèmes transversaux ont été co-choisis pour être le support d'un travail comparatif entre agglomérations. En 2010, ce travail a été poursuivi dans le cadre d'une deuxième action, Popsu 2, sous la Présidence du Conseil scientifique et la responsabilité scientifique d'Alain Bourdin, mettant l'accent sur la dimension comparative et sur une démarche partenariale renforcée. Ce second programme s'est construit en dialogue avec plusieurs des principales communautés urbaines et d'agglomération hors Ile-de-France, devenues pour la plupart d'entre elles métropoles. Dix consortiums associant des EPCI et des équipes de chercheurs pluridisciplinaires, issues de diverses universités et écoles d'architecture, ont été constitués. Ce programme - qui a porté sur les villes de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulon et Toulouse - a donné lieu à des monographies, et à des analyses comparatives transversales portant sur cinq thèmes : développement durable, gares et pôles d'échanges, fragilités urbaines, régulations territoriales et économie de la connaissance. Parallèlement à ces deux actions, une troisième, Popsu Europe, a été menée de 2008 à 2015 sous la responsabilité scientifique de Jean-Jacques Terrin. Il s'agissait d'une série de séminaires thématiques rassemblant des représentants de villes européennes et des chercheurs et professionnels pour débattre, échanger et comparer des stratégies urbaines et des processus de projet innovants et diversifiés. Ce programme a abordé les thèmes suivants : les « Gares TGV et les dynamiques de renouvellement urbain », « La marche et le partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement », « La ville des créateurs », « La place des espaces verts dans la ville », « Les villes inondables » et « Les villes face aux changements climatiques ».

QUESTIONS (IM)PERTINENTES SUR LA RECHERCHE URBAINE

Quelles sont les clefs de la coopération entre acteurs locaux et chercheurs ? Et quels peuvent en être les bénéfices mutuels ? Regards croisés de Jérôme Dubois, directeur du LIEU (Laboratoire interdisciplinaire environnement et urbain) de l'Université d'Aix-Marseille, Sébastien Chambe, directeur des Stratégies territoriales et des politiques urbaines de la Métropole de Lyon, puis, à partir de cet été, directeur général adjoint de l'IAU Ile-de-France (Institut d'aménagement et d'urbanisme Ile-de-France), Emmanuel Rouède, directeur général adjoint de la Métropole de Grenoble, François Bertrand, sous-directeur de l'aménagement durable à la DGALN (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), Ariella Masboungi, Grand Prix de l'urbanisme 2016, et Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole.

> En quoi la recherche peut-elle être utile aux décideurs politiques et techniques des collectivités et autres structures publiques ?



Jérôme Dubois

JÉRÔME DUBOIS
directeur du LIEU

Cette utilité m'apparaît clairement, plus encore dans le contexte que viennent de traverser les collectivités locales. Elles ont connu de longues années de secousses liées à leur réorganisation, marquée par de multiples bouleversements : montée en puissance des intercommunalités, réduction concomitante du rôle de la commune, émergence des métropoles dans des logiques de « concentration » à l'échelle européenne. La recherche doit être là justement pour interroger ces nouveaux modes d'organisation. Elle permet de s'ouvrir aux exemples européens pour sortir d'un comparatif purement franco-français.

Si je prends l'exemple de la métropole Aix-Marseille Provence, on peut aisément concéder que sa construction s'est quelque peu opérée à l'aveuglette, par tâtonnements successifs. Le programme Popsu a apporté une réflexion de fond parallèle à cette construction. Il a également fourni, sur le thème des fragilités urbaines, un travail essentiel à la métropole : par l'analyse critique de trente ans de rénovation urbaine, il a identifié des facteurs de fragilité du centre-ville de Marseille qui peuvent nourrir l'objectif de la collectivité de donner (ou redonner) tout son rôle à ce centre, en soulignant combien l'ambition de la métropole de jouer dans une cour européenne ne peut se faire sans lutter en parallèle contre la

dégradation du vieux centre.

Un autre thème intéressant a concerné l'économie de la connaissance. Popsu a bien montré, ou confirmé, combien la constitution des bassins économiques de l'agglomération résulte d'une logique de sédimentation au fil du temps, sans véritable connexion. Et combien cet état de fait est dommageable, dans la mesure où il vient rajouter une fragmentation de plus à celle d'ordre institutionnel.

SÉBASTIEN CHAMBE

directeur des Stratégies territoriales et des politiques urbaines de la Métropole de Lyon, puis directeur général adjoint de l'IAU Ile-de-France

La recherche replace les sujets dans un horizon de temps long, c'est un apport absolument indispensable : nous vivons une époque où les collectivités ont souvent la mémoire courte. Ecrire un récit de plusieurs décennies, voire de plusieurs siècles, met en évidence l'existence de cycles de long terme qui peuvent procurer des enseignements précieux. Ils peuvent amener à constater que ce qu'on croit novateur ne l'est pas tellement... ce qui peut, au demeurant, conforter une politique, montrer qu'elle fait sens, et apporter une réassurance au décideur. Je pense aux travaux sur la place de l'université en ville qui montrent des points communs avec une situation déjà connue au XIX^e siècle.

D'autres apports peuvent être identifiés. D'abord, celui d'une distanciation avec l'objet, notamment par la comparaison avec les pratiques d'autres territoires. Ensuite, la capacité à mobiliser des schémas d'explication plus globaux, à produire des grilles d'analyse théoriques fort utiles à l'opérationnel, par exemple les plus récentes productions académiques sur la place du privé dans l'aménagement urbain.

A mon sens, cette pertinence requiert la constitution d'équipes de recherche aux compétences plurielles, comme d'ailleurs Popsu a su le faire. Un exemple intéressant est fourni au Grand Lyon par la rédaction du schéma directeur des énergies. La collectivité s'entoure dans ce but d'un comité scientifique pluraliste, où siègent des experts des réseaux, mais aussi un politiste, un sociologue de l'énergie, etc.



Emmanuel Rouède

EMMANUEL ROUÈDE
directeur général adjoint de la Métropole de Grenoble

Parmi trois niveaux spatiaux et temporels d'interventions des collectivités qu'on peut distinguer - la gestion quotidienne de proximité demandeuse de réponses immédiates, la fabrication de la ville par projets sur quelques années, la définition d'une stratégie de long terme - le dernier a vocation naturelle à s'appuyer sur la recherche. Il me paraît

important que sa capacité d'observation du territoire puisse nourrir et éclairer les décisions. Il y a à ce niveau une véritable complémentarité avec le travail des agences d'urbanisme. La recherche a toute légitimité pour participer à cette dimension de production de connaissances pour aider à la définition des stratégies d'habitat, de développement économique, de mobilité, etc. L'autre apport précieux, c'est celui de nouveaux points de vue. Pour reprendre la métaphore consacrée du lampadaire, nous avons tous tendance à chercher sous la lumière alors que les découvertes se font souvent dans les zones d'ombres entre deux lampadaires, à la césure entre les disciplines universitaires. Que la recherche introduise de nouveaux schémas de connaissance, qu'elle donne des résultats pas forcément dans le sens attendu au moment où la collectivité lance une évaluation est enrichissant.

ARIELLA MASBOUNGI

Grand Prix de l'urbanisme 2016

Cette faculté d'éclairer qu'ont les chercheurs peut s'exprimer sur des thèmes qui n'ont pas de rapport immédiat en apparence avec l'urbain... et tout l'intérêt est justement de mettre en évidence ce lien. Je citerai par exemple les recherches menées par Bruno Marzloff

sur l'évolution du travail : elles m'ont aidée à mieux cerner l'impact de « travailler sans bureau fixe », selon son expression, à saisir et à transmettre dans un « 5 à 7 » combien ces mutations offrent l'opportunité de fabriquer des petites centralités de périphérie, voire de bouleverser le modèle urbain séparant les fonctions, en jouant sur plus de mixité dans la vie urbaine...

FRANÇOIS BERTRAND

sous-directeur de l'aménagement durable à la DGALN

Les équipes de recherche aident à rationaliser des chaînes de causalité : quand on est dans l'opérationnel, on voit bien - ou on devine bien - qu'il existe un certain enchaînement de causes à effets, mais on éprouve souvent de la difficulté à le constituer ou à le reconstituer. Or, son identification plus solide que la simple intuition s'avère très utile dans la conduite des actions. La recherche aide à comprendre l'amont et j'estime qu'elle a parfaitement sa place aussi dans l'aval, au stade de l'évaluation.

D'avantage que la mise en perspective historique, je situe son apport dans la capacité à comparer les expériences et à apporter sa méthodologie dans le regard sur les phénomènes contemporains. Sa nature pluridisciplinaire est bien sûr précieuse également : elle permet de croiser les points de vue. Je crois beaucoup par exemple à la vertu du « couple » sociologue-économiste. Le premier apporte les éléments qualitatifs, il va chercher le dessous des cartes en quelque sorte, le second sait « mettre en musique », mesurer. Mais un tel tandem fonctionne à condition que les deux approches se combinent, sans rester cloisonnées l'une par rapport à l'autre. Il ne faut pas se contenter d'aligner les contributions les unes après les autres, mais les faire s'interférer.

EMMANUEL COUET

président de Rennes Métropole

Je défends l'idée que l'innovation s'invente dans nos territoires, avec tous les acteurs. Être territoire d'expérimentation et d'innovation, c'est favoriser les rencontres et les coopérations. Il est essentiel d'intégrer de l'innovation dans les solutions proposées pour le fonctionnement urbain et des services publics au sens large, mais aussi dans la production même de nos politiques publiques.

Lyon © Puca, Bénédicte Bercovici





Marseille © fred2600 / pixabay

A ce titre, la recherche est utile aux décideurs. Elle permet une meilleure appréhension de l'objet auquel s'applique l'action publique locale : le regard du chercheur éclaire ainsi l'intervention politique. D'autre part, la recherche propose une observation objectivée de l'action publique et de ses résultats : le chercheur est dans le rôle de l'observateur et le politique dans le rôle de l'acteur observé.

> Jusqu'où la recherche peut-elle éclairer l'action, apporter des solutions ?

EC : Il faut renoncer à ce fantasme du contrôle du politique sur la production scientifique. La coopération peut s'avérer extrêmement fructueuse quand elle se traduit par un partenariat où les intérêts convergent, et qu'un laboratoire de recherche se met en position d'accompagner la construction d'une politique publique en apportant l'éclairage de ses recherches. C'est ce chemin que nous traçons à Rennes Métropole, avec un laboratoire du territoire, pour la construction de la politique publique locale de gestion des données : l'acteur public bénéficie de la ressource intellectuelle du territoire et alimente en retour les cas d'étude et les instruments d'analyse des chercheurs. La construction de connaissance est menée ensemble.

ER : Par cette capacité citée à produire des conclusions parfois inattendues, la recherche aide d'une certaine manière à rebattre les cartes. A Grenoble-Alpes Métropole, nous en avons fait l'expérience à l'occasion de Popsu 2. La thématique « de la technopole à la métropole » avait été choisie dans le contexte somme toute bien « calé » d'un « modèle grenoblois » de développement centré autour de l'économie de la connaissance. Or l'équipe de chercheurs – et sans doute que son caractère interdisciplinaire y a aidé – a su pointer toute l'importance de l'économie résidentielle dans les étapes futures de ce développement, comme élément de l'attractivité métropolitaine. Dès lors, ils nous aident à requestionner le « mytique » triptyque grenoblois université/industrie/recherche. Leurs réflexions sur le passage d'un système productif spécialisé à un système productivo-résidentiel plus diversifié, pour reprendre leurs expressions, s'intègrent dans la rédaction de notre PLU intercommunal, alors que nos documents de planification stratégique privilégient historiquement les activités technopolitaines.

FB : Comme je l'indiquais précédemment, j'identifie le stade de l'évaluation comme un moment d'apport important de la recherche. Pour moi, celle-ci a toute sa place dans le cercle vertueux faire – évaluer – ajuster. Deux tendances menacent dans l'opérationnel : le mimétisme qui fait oublier le pourquoi de telle ou telle approche ; la création de « dogmes » qui ont sans doute leur bien-fondé mais qu'on ne réinterroge plus puisqu'ils ont été élevés à ce rang : la densité, la mixité, la métropolisation... La recherche doit aider à ne pas tomber dans les dérives, à garder les idées claires sur le degré de légitimité de tels principes directeurs d'action.

Cette recherche académique poursuit sa propre dynamique, bien complémentaire des études des agences d'urbanisme et des outils de l'Etat comme le Cerema [Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement].

SC : Deux niveaux peuvent se distinguer à mon sens, au regard notamment de l'expérience vécue au Grand Lyon. Cette métropole développe une longue tradition de prospective territoriale et sociétale qui fait appel à la recherche urbaine, entre autres. Elle a constitué un réseau de « veilleurs » qui l'alimente en notes et contributions sur des thèmes donnés comme la smart city ou la nature en ville et qui rassemble des ressources diverses, issues de l'université, de cabinets-conseils dotés d'une structure de recherche, d'écoles d'ingénieurs ou des experts nationaux, comme Laurent Davezies sur le sujet de la diffusion des richesses produites par les métropoles. Par ailleurs, des conventions de recherche sont signées sur des thèmes ciblés, comme la connaissance de la nappe phréatique sous Lyon.

Popsu s'est parfaitement inscrit dans ces habitudes de travail, en planchant sur l'université dans la ville ainsi que sur la place des gares dans les déplacements urbains, voire dans l'aménagement urbain. Ce sujet des gares faisait écho à une préoccupation forte exprimée dans les orientations du Scot (Schéma de cohérence territoriale). On peut regretter une mobilisation insuffisante des élus.

JD : De façon générale, le travail de recherche peut constituer, ou du moins apporter sa contribution à une évaluation ex post, aider à identifier des points de blocage, des « zones aveugles » dans la chaîne de la commande publique, grâce à sa transversalité en particulier.

AM : La recherche fondamentale comme celle menée par Laurent Davezies fait prendre conscience du rôle de l'économie résidentielle et de la relativité de l'impact sur l'emploi de la production de bureaux, mais aussi de l'intérêt à développer une économie à plusieurs piliers rendant les territoires moins fragiles aux crises. Cela me paraît essentiel pour guider l'action des collectivités en mettant au cœur du sujet urbain l'économie et le social. Par ailleurs la recherche par le design permet d'enrichir le diagnostic, plus puissant grâce à sa représentation formelle. Cette forme de recherche, qu'illustre le programme « Rising Currents » – réflexion menée par l'université de Princeton sur les ouragans et la montée des eaux –, propose des scénarios qui, à travers des expositions (dont celle très popularisée au MOMA) et des livres parviennent à toucher le grand public. Ces recherches furent appropriées par les maires successifs de New York, Bloomberg et De Blasio, pour nourrir leurs stratégies face aux ouragans coutumiers à New York. La recherche nourrit par ailleurs les politiques publiques par sa capacité à se projeter au-delà du raisonnable pour traiter avec talent et énergie les menaces de l'avenir.

> A l'inverse, en quoi le chercheur peut-il trouver un terrain fertile dans le travail avec les acteurs locaux ?

AM : Pour que cette fertilité grandisse, il serait souhaitable que les chercheurs s'adressent autant à un public non spécialisé qu'à leurs pairs. Nombre d'entre eux éprouvent une réelle difficulté à rendre leur discours explicite, leurs travaux intelligibles. N'est pas qui veut un François Ascher ou une Anne Querrien, qui sont des modèles en la matière. Antoine Picon, enseignant chercheur en France et aux Etats-Unis, révèle lui de manière limpide le lien entre numérique, architecture et ville, parmi nombre de ses travaux.

Il serait vital, pour faire progresser la question urbaine, que le monde de la recherche se frotte à l'action. Cela aiderait d'une part à rendre, à mon sens, plus pertinente la recherche, et cela aurait pour mérite de nourrir l'action *in vivo*, non seulement de l'analyser après coup. Ce serait fructueux tant pour la recherche que pour l'action. A ce titre, la pertinence croissante des réflexions menées par Alain Bourdin, sociologue et urbaniste, a sans doute grandement aidé à voir avec le fait qu'il intervient de plus en plus comme acteur de la démarche de projet urbain à toutes les échelles, apportant par ailleurs sa grande rigueur de scientifique à la démarche urbanistique. Pierre Veltz, Grand Prix de l'urbanisme 2017, a grandement pris le « risque » de s'investir, d'abord sur le Grand Paris puis très concrètement dans le projet Saclay [comme délégué ministériel puis comme président de l'Etablissement public d'aménagement et de développement du site, NDLR]. Combien cela lui a-t-il été reproché... à tort certainement !

FB : Tout chercheur gagne à se plonger dans le concret du terrain. Or je trouve, à regret, que les occasions de jonction restent rares, les chercheurs n'ont qu'une présence assez limitée sur le terrain. Où se situe le blocage ? Il me semble être lié à la question, souvent non résolue, des modalités de partage des informations. Sans doute un effort doit-il être entrepris du côté du chercheur, mais il appartient aussi à nous, structures publiques, de nous montrer plus accueillantes, ou plus attentives à leur parole. A plusieurs

reprises, j'ai pu constater le bonheur réciproque à collaborer... mais une fois le travail terminé, chacun repart de son côté, comme par réflexe. Je ne pense donc pas qu'il y ait un problème de posture de principe ; c'est davantage une question « logistique », celle de susciter la rencontre entre une offre et une demande pour utiliser un vocabulaire inspiré de l'économie.

JD : C'est l'occasion pour chacune des deux « parties » de remonter un peu dans le temps pour y puiser des éléments de réflexion pertinents et ainsi ne pas perdre de vue l'essentiel au milieu des chamboulements. On peut penser, ainsi, à la façon dont des outils créés au tournant des années 1990 et 2000 s'adaptent au contexte postérieur de la réorganisation territoriale. Depuis la loi SRU, ces outils ont certes été pensés pour préparer des bouleversements d'échelle, mais ils n'ont pas tout prévu d'emblée : les PLU intercommunaux n'avaient pas été imaginés pour s'appliquer à des périmètres si vastes, les démarches d'inter-Scot se sont constituées d'elles-mêmes, l'échelle de la métropole vient se rajouter alors que tout le reste n'a pas encore été digéré.

Quant à l'utilité en soi pour le chercheur, oui, j'en suis convaincu. Je me pose en fervent partisan de ce type de relation, pour une raison principale qui me paraît évidente : le chercheur a vocation à traiter des questions de son temps, à s'immerger dans la réalité du terrain. Bien sûr, il faut un peu de temps pour « s'approprier » les uns les autres. Mais ces travaux constituent un formidable enrichissement pour nous, ils nous aident grandement à former les étudiants aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

SC : Les scènes auxquelles participent les acteurs locaux constituent pour les chercheurs un matériau de recherche. Cela peut paraître évident mais j'ai pu constater combien le monde de la recherche urbaine exprimait le besoin d'un meilleur accès à ce matériau. Cette faculté de pouvoir s'immerger dans l'action publique n'est pas si courante que cela.



Sébastien Chambe

ER : Produire de beaux travaux c'est bien, mais s'ils restent sans suite, ce n'est sans doute pas le scénario rêvé du chercheur, sans que je veuille me mettre à sa place. Nous leur offrons l'opportunité d'une production de connaissances à finalité d'utilité pour l'action

publique, qui puissent se confronter maintenant ou plus tard à la réalité. Dès lors, pour le répéter, qu'on ne vise pas la réponse à un enjeu opérationnel instantané, mais qu'on lui propose de contribuer à l'établissement d'une stratégie territoriale de long cours.

Comment élus, techniciens et chercheurs peuvent-ils travailler ensemble ?

JD : Je crois assez peu au fonctionnement en commun dans de grands cénacles. Il faut concéder qu'il ne peut y avoir de relation d'égal à égal entre les chercheurs et les collectivités et leurs décideurs : les échelles ne sont pas les mêmes et on ne se situe pas dans un rapport d'institution à institution. A Aix-Marseille Provence, nous avons bien fonctionné en cercles réduits de relations interprofessionnelles. De petits effectifs n'empêchent pas une forme de transversalité, au contraire ! J'ai le sentiment que ce mode opératoire a aidé à créer du lien entre différents services de collectivités (habitat, développement économique, aménagement...) qui ont plutôt tendance à travailler de manière cloisonnée.

Des habitudes de travail entre nos deux mondes se sont créées et la dynamique se poursuit, sous forme de journées d'études communes, de bourses technologiques pour des travaux d'étudiants, de thèses, sur le thème par exemple de la négociation du Scot métropolitain, ses enjeux et procédures.

ER : La question ne pose pas difficulté à Grenoble, grâce à une tradition de collaboration de longue date. En outre, une proportion importante des élus sont universitaires, dont notre président, si bien que les rapports sont directs, souples, il y a une capacité presque naturelle à se fédérer autour de projets. Certes, la signature de conventions de recherche vient ensuite formaliser la relation, mais là n'est pas l'essentiel. On peut plus généralement en retenir l'idée de rechercher un mode opératoire souple, sans un cadrage strict qui deviendrait un carcan. Et j'adhère à l'observation faite par ailleurs sur la pertinence de travailler en petits cercles qui avancent de manière itérative, par étapes, sans multiplication de grandes réunions. C'est là un mode efficace.

SC : Une collaboration efficace suppose l'instauration rapide d'une relation de confiance et la fixation de quelques règles de mode opératoire. Souvent, l'obstacle à cet accès au matériau de recherche que j'évoquais vient des collectivités elles-mêmes, qui se retranchent derrière des arguments de temps, de disponibilité et de confidentialité des données. A elles de savoir s'ouvrir plus largement aux chercheurs, et à ces derniers de s'adapter aux contraintes de temps et de fonctionnement des décideurs. Une approche pertinente peut consister à fixer dès le départ les moments et les modalités de restitution des travaux : des présentations en cercles restreints et par étapes sont plus adaptées aux acteurs publics qu'un livrable de plusieurs centaines de pages. Plus de schémas, plus d'oral, moins de livresque, il faut sans doute s'engager dans cette direction, en adaptation avec un public qui lit moins, qu'on le regrette ou pas.

FB : La constitution de conseils scientifiques peut constituer une option, mais elle n'est pas la seule. Encore une fois, le déclic n'est peut-être qu'une question de bon réflexe, d'appétence à approfondir, à prolonger un échange parti d'une commande particulière. Mais au départ, il convient d'avoir une thématique qui a été bien ciblée pour

éviter de tomber dans les généralités ou de se noyer dans un tas de sujets.

AM : Des passerelles sont à construire ou à renforcer. Sous quelle forme ? Humaine ! Nous avons besoin de personnalités qui soient en mesure de créer l'interface entre le monde de la recherche et celui de l'action, par leur capacité à rendre le travail du chercheur intelligible, traduisible dans le quotidien opérationnel, avec un effet rétroactif sur la démarche scientifique par ailleurs. On ne peut pas déceintement demander à des élus, à leurs services ou aux aménageurs, de digérer des masses de documents qui font des centaines ou des milliers de pages, par exemple sur la question de l'évolution de l'habitat.

Ce rôle de passerelle exige des « passeurs » familiers de la recherche et de l'action. Pour ce faire, il est essentiel de capitaliser sur un sujet dans le but de produire des connaissances appropriables par les décideurs et les opérationnels. Capitaliser une somme de recherches pour la restituer dans l'action, c'est de l'or en barre pour les décideurs ! Le mouvement s'est enclenché. Je citerai Catherine Foret qui l'avait fait sur le thème de l'espace public, ou encore Antoine Haumont, sur le thème de l'habitat. Un ouvrage de 60 pages rend compte de cette synthèse de façon lumineuse. Pierre Veltz se situe également dans cette mouvance ; j'admire sa faculté à expliquer les choses de façon si limpide tant à l'écrit qu'à l'oral. Son dernier ouvrage sur l'industrie est un modèle du genre.

En somme, il est important de développer la « recherche sur la recherche ». Il y a là un vrai enjeu, c'est un message que j'adresserais volontiers au Puca qui avait entrepris ce processus, comme indiqué plus haut.

Peut-on aller plus loin encore en imaginant d'intégrer des chercheurs dans les équipes opérationnelles ?

FB : J'ai tendance à répondre oui, ou du moins : pourquoi pas. Je garde un excellent souvenir de la collaboration au sein du ministère du Développement durable d'un ancien directeur de recherche de l'Inrets [Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, devenu l'Ifsttar] en détachement. Plus généralement, je crois à l'intérêt de passerelles entre les deux mondes au fil de la vie professionnelle; une telle mixité de parcours constitue une source d'enrichissement pour les structures et pour les personnes elles-mêmes. La formation professionnelle par la recherche présente de nom-



François Bertrand

breuses vertus. Les ponts existent, encore faut-il mieux les connaître. Et, au début de la vie active, il convient de mieux les développer de façon à pouvoir recruter davantage de doctorants et post-doctorants : leurs travaux sont précieux.

EC : Pour que la coopération soit fructueuse, il faut que soient clairement définis les objectifs et les modalités de la présence des chercheurs, en fonction du type d'opération sur laquelle il est sollicité, et éventuellement les bénéfices qui pourront être retirés par les équipes opérationnelles. Plus l'attente est formulée clairement, plus les termes de la coopération sont faciles à poser et à accepter de part et d'autre.

AM : Pourquoi pas effectivement. Mais l'interaction peut prendre bien d'autres formes, comme le dialogue permanent et les passerelles d'un univers à l'autre au cours d'une carrière. Sur le premier point, le Club Ville Aménagement apporte un exemple emblématique : François Ascher l'avait initié partant du principe qu'il n'était pas aisé d'expérimenter sur l'urbain comme le Plan Construction le faisait en matière d'architecture. Il s'agissait donc de mener cette expérimentation in vivo en associant la recherche aux aménageurs. Je voudrais rendre hommage à François Ascher pour cette initiative et tant d'autres (European, l'Institut pour la ville en mouvement...). Pour le second point, le parcours de Jean-Marc Offner [directeur général de l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine après avoir été chercheur à l'Institut de recherche des transports, tout en restant impliqué dans la recherche, Ndlr] nous montre que le passage d'un « monde » à l'autre peut être parfaitement fécond.

ER : En soi, on imagine difficilement cette intégration mais je ne vois pas en quoi l'interdire sur le principe. J'identifie au travers de mes expériences professionnelles un mode de relation pas tout à fait intégré mais d'un esprit proche : ce sont les contrats de doctorants, les contrats Cifre (Conventions industrielles de formation pour la recherche). J'ai un regard très positif sur cette immersion d'étudiants au cœur de l'action publique.

JD : Je le conçois plus difficilement. La plus-value vient davantage de l'interaction, chacun restant dans son rôle respectif. Il faut compter avec des résistances, des réticences, que je peux comprendre. Le Popsu de Marseille est le produit d'une commande politique d'une majorité composée d'un certain nombre de membres venus du monde universitaire. Ceux-ci ont milité pour sa mise en place, auprès de l'exécutif et auprès des services, mais il a fallu convaincre ces derniers.

Comment gérer l'échelle de temps différente des deux parties ?

AM : C'est une difficulté, ne le cachons pas. Le temps long de la recherche, soyons clair, n'est pas celui de l'opérationnel, qui n'est logiquement pas intéressé par la perspective d'attendre dix ans pour disposer de résultats. Il serait sans doute bon de communiquer en cours de route, dans un « work in progress », les intuitions qui se dégagent de la recherche. Faire s'exprimer les chercheurs sur leurs travaux dans les cénacles plus opérationnels permet cela et a pour

avantage le frottement entre chercheurs et opérationnels. Et c'est chose de plus en plus courante'.

FB : Si l'on intègre ce décalage, il y a toutes chances que la relation fonctionne bien. Je pense qu'il faut considérer que les « bonnes » questions à poser aux chercheurs sont celles dont on attend les réponses dans cinq ans, pour dire les choses de façon schématique. A l'instant T, le chercheur a des réponses, mais ce sont celles qu'il a forgées il y a quelques années, or cette plongée dans un corpus de connaissances de référence est également très utile. L'erreur à ne pas commettre, c'est de poser à la recherche une question exigeant une réponse immédiate... que l'opérationnel devrait déjà avoir obtenue par d'autres canaux.

N'oublions pas, par ailleurs, que nous évoluons dans un domaine, l'urbanisme, où il existe une certaine permanence des questions dans le temps. Cela fait des décennies que l'on se penche sur le sujet des quartiers difficiles, par exemple.

EC : Cette contradiction dans les temporalités est probablement plus apparente que réelle : la décision politique met de nombreuses années à voir sa concrétisation ; la recherche, si elle met du temps à produire des résultats, peut dans certaines conditions être digérée rapidement et conduire à des modifications dans l'intervention publique assez rapides. On tend alors vers des formats de recherche-action, qui sont intéressants parce qu'ils alimentent à la fois la réflexion et l'action des deux types d'acteurs en présence.

JD : Il n'y a pas lieu à mon sens de chercher à gommer cette différence de temporalité qui est un fait ancré, mais au contraire de la postuler pour en tirer parti. Si elle est connue dès le départ, aucune frustration n'en résultera, ni aucune ambiguïté : la recherche n'a pas vocation à répondre à un souci d'immédiateté ; pour forcer le trait, je dirais qu'elle n'est pas là pour régler un problème de voirie, elle n'est pas un bureau d'études. Au contraire, cette différence devient source d'enrichissement réciproque : quand la collectivité accepte de signer un contrat de recherche sur deux ans, elle a la garantie d'un travail approfondi d'investigation, d'analyse complète d'une politique, d'un enjeu.

ER : Comme je l'évoquais précédemment, il y a certaines échelles de temps de l'action publique trop petites pour se rendre compatibles avec celles de la recherche. Mais pour la stratégie de long terme, elles se rejoignent très nettement et je ne distingue plus, dans ce cas, de difficulté majeure. Si la collectivité fixe les champs d'intervention de façon réaliste, tout fonctionne. Associer la recherche à un projet soumis à une échéance de temps très



Emmanuel Couet



Grenoble © Arnaud Bouissou

précise, non : on se trompe alors d'interlocuteur, ce sont des missions dévolues aux bureaux d'études. A Grenoble-Alpes Métropole, nous ne fixons pas de délais stricts à la recherche; cela n'a pas de sens, tout simplement.

SC : Une restitution par étapes me paraît une bonne solution. Le temps du décideur public s'accélère tellement qu'on court le risque qu'une production qui met un an à sortir, perde de sa pertinence en outillage de l'action. En somme, il convient à mon sens de prévoir un processus plus itératif, et souple, ce qui a été entrepris au Grand Lyon.

Pour autant, les programmes de recherche liant collectivités et chercheurs doivent s'inscrire dans un temps long, de plusieurs années, et je pense qu'il faudrait qu'ils soient plus conséquents et plus longs qu'ils ne le sont aujourd'hui, quitte à choisir moins de sujets. Un travail de quelques mois court le risque de rester superficiel.

L'indépendance intellectuelle de la recherche est-elle compatible avec l'action politique ?

EC : Bien entendu ! C'est même une condition de la coopération. Cela n'est pas toujours simple pour autant : le chercheur poursuit ses propres objectifs de production et de diffusion de connaissances, et l'acteur public a besoin d'éléments pour éclairer sa prise de décision. La tentation de glisser à une relation commanditaire - prestataire est grande. Cependant, les laboratoires de recherche ne sont pas

des bureaux d'étude : ce que ce que nous apporte la recherche, ce sont justement ces réponses aux questions que nous ne nous posons pas. C'est bien souvent la source d'incompréhensions mais cela produit des résultats intéressants. Cela demande d'être opportuniste et agile.

SC : Sur le fond oui. Mais il ne faut pas se leurrer, le domaine concerné reste une forme de recherche que je qualifierais d'« embarquée », au sens d'un lien tout de même assez immédiat avec l'action politique et surtout d'un lien assez personnalisé avec les acteurs qui évoluent dans des cercles relativement restreints. Cet état de fait n'empêche pas l'indépendance, toutefois. Au Grand Lyon, nous avons eu la volonté d'être bousculés, nous attendions que le chercheur apporte des réponses stimulantes, interpellantes, aux questions relatives au modèle de développement du territoire.

JD : Comme la temporalité, cette question de l'indépendance intellectuelle fait partie des points à poser dès le départ, selon une double règle. Pour la collectivité, ne pas considérer le travail de recherche comme un substitut ou l'appoint d'une commande davantage de court terme qui relève du bureau d'études techniques ou du cabinet de conseil juridique. Pour le chercheur, postuler qu'il n'a pas pour fonction de prendre part au débat politique en tant que chercheur, ni à devenir le médiateur, la courroie de transmission entre les élus et les services. Il doit s'imposer une règle stricte de neutralité. En somme, le chercheur a le droit d'être un militant, mais le soir après le travail !



Ariella Masbounji

FB : Je n'ai pas constaté de difficultés sur la question de l'indépendance. Je pense que chacun sait le rôle de l'autre. Dès lors que l'opérationnel a bien conscience que la recherche a pour but d'apporter des réponses... mais pas nécessairement celles qu'on attendait, la relation s'instaure, avec sérénité et efficacité.

AM : Le respect de l'indépendance de la connaissance est fondamental, qu'il s'agisse de recherche ou de la presse par exemple. La France possède l'atout formidable d'un monde de la recherche fas-

cinant sur les thématiques de l'urbain. Elle a la chance que cette recherche reçoive des financements de l'Etat. Mais ceux-ci diminuent, ce qui pose le défi du « comment faire au mieux avec moins », de concilier la baisse des crédits avec la complexité croissante des opérations à étudier. Cela aboutit, sous une forme ou une autre, à une certaine sélection de la recherche. L'interaction prend alors tout son sens : il faut inventer un lieu, ou une procédure, pour que les décideurs opérationnels expriment au mieux leurs attentes, par rapport au Puca par exemple. On peut formuler la situation actuelle par cette question-clé : le secteur public en France sait-il encore poser les bonnes questions, identifier les enjeux ? J'aurais tendance à ne pas être trop optimiste à cet égard.

Comme je l'avais exprimé lors de ma réception du Grand Prix de l'urbanisme, le chercheur sur les questions de l'urbain doit davantage oser : oser toucher le grand public, et même aller à la caricature quand les circonstances le justifient. Par exemple sur la responsabilité de nos modes de vie et du laisser-faire en termes d'étalement urbain, sur les menaces diverses comme celles des incendies qui ravagent les territoires artificialisés au-delà du raisonnable et ont menacé l'été dernier les pourtours de Marseille ou l'ensemble du Portugal, avec le terrible incendie récent. Les réseaux sociaux sont à considérer avec précaution, mais sont un territoire à conquérir pour faire le lien avec le grand public. Pour ma part j'espère vivement qu'à l'instar du film « Demain », documentaire qui est parvenu à rendre le développement durable concret, compréhensible et désirable, une autre manière de parler de la ville s'invente dans les médias, les réseaux sociaux et le numérique, car la France ne changera que si les 60 millions de Français en sont convaincus et deviennent acteurs à part entière de la fabrication urbaine.

¹. Cf. les « 5 à 7 » du Club Ville Aménagement ou les Matinées du CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable).

© Romain Gibert



RENOUVELER LES MODES DE DIALOGUES

Comment élaborer une commande de recherche sur les modalités de la « fabrique urbaine » dans le contexte d'un programme qui veut associer les chercheurs et une collectivité ? C'est à cette question que nous nous proposons de répondre à partir des enseignements tirés des programmes Popsu 1 et 2 auxquels nous avons participé.



© Frank Alix

Précisons d'abord que la recherche dont il s'agit doit répondre à des objectifs particuliers : satisfaire bien sûr au désir des chercheurs de produire de nouvelles connaissances, mais, dans le même temps, répondre aux attentes du « partenaire », ici une collectivité représentée à la fois par ses services et les professionnels de la « fabrique urbaine » qui y travaillent, mais également par ses élus. Car cette collectivité, si elle s'engage dans le financement d'une recherche, ne le fait pas au titre d'une de ses attributions (il ne lui appartient pas d'assurer le financement de la recherche), pas plus qu'elle ne le fait au titre d'un mécénat. Elle en attend en retour de quoi alimenter sa compréhension de la « chose urbaine » et sa réflexion sur les politiques qu'elle peut initier. Cette dernière exigence peut être vécue par certains chercheurs comme une contrainte supplémentaire, voire un risque de pilotage qui leur ferait perdre leur liberté d'investigation et de parole. Elle peut être vécue par d'autres comme une chance à la fois de produire un savoir utile, ou plus exactement qui sera mobilisé

par des acteurs, avec la perspective, sinon de peser sur la « fabrique » de la ville, du moins d'influer sur les conditions et les modalités de sa production, en contribuant à en éclairer les enjeux. Une chance également d'être en situation de négociateur des conditions plus favorables d'accès au terrain et aux données, dans le cadre d'un contrat de réciprocité passé avec le partenaire, car le souci de tout chercheur qui travaille sur la ville est de trouver les voies d'une observation au plus près du terrain pour ne pas rester en position d'extériorité ou de surplomb.

Dès lors, quelles sont les conditions à réunir dans la définition et les modalités mêmes de la commande de recherche pour maximiser les chances de réussite et éviter les malentendus qui émaillent trop souvent ce type d'aventure : insatisfaction des chercheurs tenus à distance des lieux, instances et informations qui leur permettraient une plus grande pertinence ; insatisfaction des acteurs devant une production qui arrive trop tard, dans des formats peu mobilisables, et sur un mode critique jugé souvent sans nuance... ? Quels ingrédients rassembler ?

Tout d'abord, il faut se mettre d'accord sur l'objet même de la recherche, ce qui nécessite de prendre le temps de le construire, car toute requête d'une collectivité, quelle que soit sa pertinence du point de vue de l'action, n'est pas d'emblée une question de recherche. Transformer un ensemble d'interrogations issues de la pratique en une série d'hypothèses suppose un travail qui ne se réduit pas à un simple acte de traduction, mais qui obéit à une transmutation, au sens où ce travail peut changer la nature même de la requête initiale. C'est pour cela qu'il convient d'inscrire ce travail de reproblématisation dans un dialogue continu entre chercheurs et acteurs afin d'éviter les quiproquos, et en particulier l'accusation souvent formulée

à l'encontre de la recherche d'avoir non seulement réinterprété la demande, mais de l'avoir, en quelque sorte, « manipulée » pour disposer d'une commande « ad hoc ».

Cela suppose que chacun des protagonistes accepte au fond de sortir d'un jeu de rôle convenu dans lequel, d'un côté, les chercheurs ont la certitude qu'ils sont les seuls en capacité de produire un savoir et, de l'autre, les acteurs ont celle de n'avoir rien à attendre de la recherche parce que celle-ci ne sera jamais aussi informée de la réalité qu'ils ne le sont eux-mêmes... Cela suppose que les premiers acceptent qu'il y ait d'autres registres de construction d'un savoir sur la ville que le leur : un savoir lié à l'expérience professionnelle ou à la pratique usagère ou habitante... Cela suppose également que les seconds reconnaissent aux premiers une professionnalité qu'ils n'ont pas, en particulier la maîtrise d'une méthodologie d'observation et d'analyse qui peut produire un savoir inédit. Tout dialogue entre chercheurs et acteurs requiert, préalablement à son établissement, une reconnaissance mutuelle de la légitimité de chacune des parties prenantes. Il est aujourd'hui facilité par le fait que, dans les mondes professionnels de l'urbain, les chercheurs rencontrent fréquemment de « quasi pairs » : « ingénieurs », « attachés » ou administrateurs de la fonction publique territoriale (on pourrait faire le même constat dans la fonction publique d'État) passés par l'Université et formés à la recherche, *a minima* dans le cadre d'un mémoire de fin d'études (master), voire, dans le cadre d'un doctorat. De telles situations, devenues sinon ordinaires, du moins de plus en plus fréquentes dans les grandes collectivités, favorisent la compréhension des enjeux propres à la définition d'un objet de recherche. Il suffit alors aux chercheurs de trouver ces « complices » pour nouer avec eux une relation de confiance qui permette de co-construire une commande de



Le Quai des savoirs © Ville de Toulouse, Patrice Nin

recherche associant l'intérêt bien compris des deux parties.

Mais il ne s'agit pas simplement, dans l'élaboration d'une commande de recherche, de s'assurer que l'objet réponde bien à la double préoccupation académique et actionnelle ; il convient tout autant de veiller à ce que les conditions d'accès à ce qui permet aux chercheurs de mener un travail intéressant aient été négociées. Il n'est pas seulement question de s'attacher à ce que soient mis à leur disposition informations ou documents, mais de leur permettre une forme « d'établissement discret » au cœur de la « fabrique » urbaine, en leur donnant accès aux lieux et aux instances, formelles et, plus souvent encore, informelles de cette « fabrique », là où ils n'ont pas naturellement accès. Cela suppose que cette présence, pour qu'elle soit acceptée, obéisse à un contrat de confiance et à des règles de conduite consenties par le chercheur. Cette acceptation d'un « établissement discret » suppose préalablement une sorte de « familiarité » entre chercheurs et acteurs qui ne peut se construire que dans la durée. Pour autant qu'il puisse ainsi s'établir, il ne faut pas qu'il en devienne un « chercheur organique », au sens où l'entendait Pierre Bourdieu, c'est-à-dire soumis à son commanditaire, ayant renoncé

à sa liberté comme prix à payer d'avoir été autorisé à approcher au plus près de l'action. L'équilibre est difficile à trouver entre ce consentement à des règles (de discrétion, d'anonymisation...) et la liberté du chercheur, mais c'est à cette condition que la recherche peut éclairer l'action, à la condition de pouvoir l'observer en train de se faire.

Enfin, il s'agit de veiller, dans l'élaboration de la commande de recherche, à ce que le processus même de production de celle-ci, lequel nécessite du temps, ne se traduise pas par un éloignement entre ceux qui produisent (les chercheurs) et ceux qui, alors, n'ont pour seul rôle que d'attendre que les résultats leur soient communiqués. Comment sortir d'une logique qui a montré ses limites quand après avoir passé commande, on laisse travailler les chercheurs et la recherche se faire avant de leur demander, *in fine*, d'en présenter les résultats pour constater, non sans amertume, qu'ils arrivent trop tard, que les enseignements que l'on peut en tirer pour l'action sont limités car le contexte de celle-ci, ses conditions ont changé, que les modalités même de leur restitution (rapport, voire séminaire conclusif) n'en facilitent pas l'appropriation ? C'est pour cela qu'il faut prévoir, dans la définition même des

modalités de production de la recherche, un dispositif « *in itinere* » qui organise non seulement des temps de restitution au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'observation et d'analyse, mais mieux, un principe d'aller et retour agile, susceptible de favoriser l'échange et une mise en discussion réelle : si l'objectif de la recherche, outre sa finalité académique (mieux appréhender, décrire et comprendre les logiques de la « fabrique » urbaine) est de permettre aux acteurs d'accéder à une meilleure intelligibilité de leurs pratiques en favorisant un retour réflexif sur celles-ci, il faut inventer des formes de production et de socialisation de la recherche qui donne, aux acteurs, prise « *in itinere* » sur ce qu'elle produit. On le voit, les ingrédients nécessaires à la définition d'une commande répondant aux attentes des chercheurs et des acteurs qui obéissent à des rationalités qui ne sont pas, par essence, convergentes, reposent en grande partie sur la capacité de renouveler les modes de dialogue entre ces mondes.

Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS, LISST (Université de Toulouse, CNRS, UT2, EHESS, ENSFEA), responsable scientifique du programme Popsu Métropoles

DÉPASSER LES PROCESSUS TRADITIONNELS

Décision publique locale cherche éclairage avisé. Transmettre au Puca ! Nous ne sommes plus au siècle des Lumières. L'action politique a ses raisons... Les expertises se multiplient, se contredisent parfois. Les incertitudes s'accroissent. L'intelligibilité des mondes urbains n'a pourtant jamais été aussi nécessaire. Les responsables locaux ont besoin de connaissances, pour chiffrer et qualifier les réalités contemporaines ; de concepts, pour questionner ces situations inédites, en faire des sujets de débat et d'intervention. Cela ne va pas de soi, tant l'avalanche des données - plus ou moins rigoureuses, plus ou moins pertinentes - sature les neurones les plus avertis. Le dialogue entre savoirs et pouvoirs est à réinventer. Il y a de l'audace, pour dépasser les traditionnels processus de valorisation de la recherche, au profit de coopérations mieux pensées et mieux anticipées.



© DR

Surdités partagées

Les acteurs locaux, et singulièrement les élus, ont beaucoup de bons motifs - et quelques mauvais - de ne pas s'intéresser à la recherche. Dans les plus contestables, il y a le manque de temps, revendiqué ou regretté, et l'absence de curiosité, constatée et théorisée. Confronté aux difficultés de l'évaluation des politiques publiques en France, le politologue Jean Leca aimait à citer Carl Schmitt : « la caractéristique du pouvoir est la capacité de parler au lieu d'écouter, la capacité de se permettre de ne pas apprendre ». Dans les arguments recevables de la faible appétence pour le discours savant, il y a son intelligibilité ou sa banalité. Côté cuistrerie, l'*homo academicus* s'est assagi, mais parfois au profit d'une vacuité au moins aussi réhivatoire : l'incapacité d'une certaine recherche à en dire plus ou mieux que les

acteurs eux-mêmes. Ces derniers font souvent montre, il est vrai, d'une réflexivité aiguisée. Quoi qu'il en soit, les « profanes » auxquels l'on destine les enseignements de la recherche peuvent légitimement arguer d'une inaptitude des propos savants à renforcer leurs capacités de compréhension et d'action.

Le monde académique ne professe pas un enthousiasme plus naturel pour le travail de recherche local. A l'heure de la course aux colloques internationaux et aux revues anglo-saxonnes de rang A, être l'« intellectuel organique » d'une ville ou d'une région ne fait plus rêver. Et des connivences trop appuyées avec les pouvoirs en place, des familiarités trop peu distanciées avec les territoires d'étude dévaluent la figure du notable universitaire local. Le poids des institutions parisiennes de la recherche urbaine n'arrange pas les choses.

Et pourtant ! Les chantiers de la connaissance, à ouvrir ou prolonger, ne manquent pas. Les politiques locales françaises ont été élaborées il y a un demi-siècle, avec la loi d'orientation foncière, le versement-transport et quelques autres outils qui continuent à formater la pensée urbaine. Un *aggiornamento* s'impose, alors que les enjeux environnementaux, économiques et sociaux devraient bousculer les modèles.

Des Métropoles en quête de métropolisation

Les Métropoles viennent à peine d'être instituées par la loi qu'il faudrait mettre les villes moyennes, les petites villes et les campagnes à l'agenda politique et scientifique. Tout territoire mérite certes attention. Mais le « fait urbain » vient juste de prendre racine. « Urbain » n'est plus un

gros mot ! Nous n'en avons pas fini avec les métropoles et bien des quiproquos restent à lever : la métropolisation ne fabrique pas juste des agglomérations plus grandes, qu'une intercommunalité renforcée saurait piloter.

La métropolisation met en réseau les territoires, *urbi et orbi*. Elle joue avec les proximités et les connexités, avec les ressources locales et les compétences relationnelles. Ses espaces sont à géométrie variable, ses échelles se télescopent plus qu'elles ne s'emboîtent. Sa fabrique mobilise des acteurs publics et privés. En toutes ces matières, nos nouvelles Métropoles ne sont pas plus armées que nos anciennes communautés urbaines ou d'agglomération. La gouvernance métropolitaine reste à inventer.

Et que dire des urbanités métropolitaines ? On pensait que la sociologie urbaine avait compris la grande ville, dès la fin du XIX^e siècle. L'efficacité économique la justifiait. Une certaine idée de la société moderne l'encourageait. Diversité et altérité semblaient des idées partagées. Aujourd'hui, l'urbanité en prend pour son grade : péri-urbain plébiscité, fragmentation et ségrégation renforcées, densités récuses... L'habitant reste la figure quasi exclusive des attentions municipales, au détriment de tous les usagers (étudiants, travailleurs, utilisateurs, clients, touristes...) qui font la métropole. Et les dispositifs politico-administratifs peinent à prendre en compte cette ville des services, cette métropole des modes de vie, où les morphologies urbaines ne structurent plus ni les pratiques ni les sociabilités du quotidien.

Les élus locaux ne s'y trompent d'ailleurs pas. Appelant à une réflexion prospective,



Bordeaux © Hélène Dumora, a'urba

c'est en fait une analyse et une compréhension des mutations actuelles qu'ils demandent. Transitions environnementales, numériques... En ces moments où la crise devient ordinaire, il faut agir pour comprendre autant que comprendre pour agir.

Dialogues collaboratifs

Valorisons, valorisons, il en restera toujours quelque chose... Cette assertion ne tient plus. Les louables efforts pour passer de 128 pages à quatre pages, du texte à la bande dessinée, de l'écrit à la vidéo, buttent sur le trop-plein médiatique. Quant aux propos provocateurs, pari parfois gagné d'une écoute plus attentive, ils pêchent généralement par simplification outrancière : opposition entre centre et périphéries, fin des villes...

Le programme Popsu fait l'hypothèse que c'est en embarquant les acteurs locaux dans le processus même de recherche que la valorisation s'effectuera. Il convient, je crois, de pousser un cran plus loin l'ambition,

pour parler d'appropriation de la recherche. La mobilisation prendra plusieurs formes : un financement, qui engage ; l'ouverture de terrains ou de données, qui met en confiance ; le partage des questions, qui suscite l'attente ; le débat sur les analyses, qui renforce leur robustesse ; une montée en généralité coproduite, qui brouille les statuts au profit de l'intelligence collective ; la diffusion conjointe, qui légitime les conclusions. L'appropriation se fait ainsi chemin faisant. Tableau idyllique, peut-être, de circuits courts sous forme de dialogues collaboratifs, où la boîte noire de la production scientifique s'ouvre aux acteurs de la production urbaine, où chacun accepte de changer - un peu - de posture, pour mieux comprendre les modes de raisonnement de son interlocuteur.

Selon les sujets et les terrains, ces dispositifs impliqueront des tiers : institutions culturelles ou scientifiques locales, conseils de développement, agences d'urbanisme, qui savent se faire animateurs de ces fo-

ums hybrides, où les traductions s'avèrent parfois nécessaires. Les thèses en financement Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche) représentent un autre vecteur précieux de médiation, le doctorant effectuant sa recherche au sein d'un organisme d'accueil, une collectivité territoriale, tout en restant attaché au laboratoire de son directeur de thèse. Pour mettre en place une coopération efficace entre chercheurs et acteurs locaux, la participation d'hommes et de femmes « de bonne volonté » est un préalable ; l'envie commune de construire des métropoles réflexives un catalyseur ; le montage de dispositifs *ad hoc* une nécessité. Cela vaut le coup d'essayer !

Jean-Marc Offner

Directeur général de l'a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine)
Président du Conseil stratégique de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines

TRANSFORMER LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EN OUTILS POUR L'ACTION



© DR

Les sciences de l'homme et de la société (SHS) ne fonctionnent pas sur les mêmes principes que les sciences « dures ». Toutes ont pour objectif de produire des vérités scientifiques, mais pas de la même façon et pas avec les mêmes définitions de la vérité. Dans les SHS en particulier, la différence entre sciences fondamentales et appliquées s'avère très souvent problématique ou sans objet. Ce qui compte est plutôt le type de rapports que l'on entretient avec l'action : en est-on très éloigné ou au contraire très proche ? Être proche de l'action n'empêche pas de faire de la théorie, s'en trouver éloigné ne constitue pas un gage de qualité scientifique.

La recherche française qui concerne l'urbanisme et la production - ou la fabrique - de la ville est longtemps restée très éloignée de l'action, ce qui ne l'empêchait pas de bénéficier des financements d'un ministère (celui de l'Équipement) complètement tourné vers l'action. Cette caractéristique a montré ses avantages et ses inconvénients. On a besoin de recherches qui regardent le monde de la ville et de sa production d'un point de vue volontairement éloigné de celui des acteurs qui la font - mais se

pose alors le problème de la valorisation de leurs résultats auprès de ces acteurs. On a également besoin de développer des programmes de recherche plus proches de l'action, c'est l'objectif de Popsu - mais que veut dire « plus proche de l'action » ?

Ce peut être répondre à des questions précises que se posent les acteurs ou qui sont nécessaires à la conception et la mise en œuvre d'un projet. Par exemple analyser le contexte social, économique, spatial, environnemental dans lequel un projet va se développer. La demande porte alors sur une expertise qui peut nécessiter une étude. Mais il existe des professionnels spécialisés dans ce type de prestations : pourquoi s'adresser à des chercheurs ? Ils sont plus lents, ne disposent pas nécessairement des bonnes bases de données et des bons savoir-faire, n'ont pas de méthodologie à appliquer systématiquement, bref ils n'ont pas de produits, ce dont disposent tous les bons bureaux d'études. Mais ils ont leur expertise, ils savent formuler des questions, inventer des méthodes : ils sont mauvais pour la série et bons pour les prototypes. Si l'action que vous menez relève plus du prototype que de la série, vous pouvez (devez ?) vous adresser aux chercheurs.

La proximité de l'action prend bien d'autres formes. Dans ce que l'on appelle recherche-action, les chercheurs mobilisent leurs compétences pour résoudre un problème et cette situation leur sert de laboratoire pour établir des « faits scientifiques » et des théories : pour analyser la question de l'intégration des minorités aux USA, l'inventeur du terme (Kurt Lewin en 1945), a fait intervenir son équipe dans des quartiers difficiles, comme opératrice de cette intégration. Un dialogue durable et régulier entre acteurs et chercheurs, à propos d'une thématique ou d'un projet précis - ce qui s'est réalisé de façon plus ou moins poussée dans les équipes Popsu - enrichit les uns et les autres. Les participants à de telles coopérations - avec leur caractère un peu informel - les jugent

habituellement très productives, mais leur valeur ajoutée reste difficile à mesurer. De ce fait, elles risquent de passer pour du temps perdu, alors que l'on gagnerait certainement - pour le bénéfice des uns et des autres - à les développer. Enfin, l'analyse de la construction de l'action et de son organisation, qui est une des composantes de son évaluation avec des applications dans le domaine de la gouvernance, suppose qu'à un moment le chercheur puisse se « mettre dans la peau » de ceux qui en vivent les routines, les temps forts, les rapports de forces visibles et cachés, donc qu'existe une proximité suffisante - ce que permet par exemple l'observation participante. D'un autre côté, le passage dans l'univers de la recherche - par exemple à travers la thèse - est certainement très formateur, moins pour devenir spécialiste d'un sujet que pour apprendre à construire des questionnements, des dispositifs rigoureux et surtout pour mener sur la durée une tâche complexe dont on est le principal responsable (comme un chef de projet).

Donc, les relations entre chercheurs et acteurs dépassent largement la commande et peuvent s'inscrire dans des cadres forts différents qui tous vont dans le sens d'une plus grande proximité, fortement souhaitable. Si les uns et les autres se comprennent mieux, c'est un incontestable progrès, très stimulant pour tous, mais il n'en reste pas moins qu'à un moment les chercheurs produisent des résultats de recherche, qu'ils le font plus ou moins dans les termes de la recherche, et que se pose la question de leur valorisation et de leur utilisation par les acteurs.

On connaît la formule « *publish or perish* » (publier ou périr). La carrière d'un chercheur (et même sa survie professionnelle) se construit sur la publication de textes très normés - chez les Américains c'est particulièrement effrayant - destinés à une cible très restreinte mais qui a des chances de vous citer dans ses propres publications : le nombre de citations devient



Lille © Vincent Leigne, MEL

un critère au moins aussi important que celui des publications. Même en dehors de ces publications souvent illisibles pour les profanes (voire pour les chercheurs qui ne travaillent pas sur le même sujet) la valorisation de la recherche reste toujours marquée par les règles d'airain internes au milieu. Un chercheur peut écrire pour un public plus large que ses pairs, mais il imposera aux lecteurs des développements assez longs, des références nombreuses et tout un appareil de justification et d'explicitation de sa démarche. Plus encore, le passage d'un résultat à son utilisation concrète n'est jamais évident. « Il faut [donc] se donner les moyens de transformer les résultats (et les questions) de la recherche en informations et connaissances utilisables par les mondes de l'action. Et réciproquement, il faut donner les moyens de transformer les problèmes de l'action en

questions compréhensibles par le monde de la recherche, susceptibles de l'intéresser (intellectuellement et matériellement) » écrivait François Ascher¹. L'enjeu se trouve bien dans la compréhension réciproque, pas dans le montage d'une mécanique qui voudrait que le chercheur réponde aux questions quand on appuie sur le bouton. Mécanique illusoire, car bien des questions posées par l'action sont soit floues, soit évolutives, soit masquées de la « vraie bonne question », et l'intérêt de la recherche tient pour une bonne part dans sa capacité à produire des questions. C'est pourquoi l'auto-saisine des chercheurs lorsqu'ils décident de s'intéresser à un sujet sans qu'on le leur demande, n'est pas un problème. Ce qui l'est, c'est que les acteurs puissent - y compris au prix de quelques efforts raisonnables - comprendre pourquoi ils le font et à quels résultats ils aboutissent.

Il nous faut donc des traducteurs qui, lorsqu'ils s'adressent aux uns et aux autres, ne soient pas des « sourciers » (préoccupés d'abord de rester fidèles à ce qu'ils traduisent), mais des « ciblistes » (centrés sur le destinataire). Il s'agit là d'une compétence très spécifique, presque un métier, qui suppose notamment de cultiver la multi-appartenance : chercheurs dans le monde de l'action, acteurs dans le monde de la recherche.

Alain Bourdin
Président du Conseil scientifique
et responsable scientifique
du programme Popsu 2

¹. Masbouni A. *Organiser la ville hypermoderne*-François Ascher Grand Prix de l'urbanisme 2009, Marseille, Éditions Parenthèses, 2009

LE PÔLE UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE, UN ATOUT DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE



La recherche au cœur de la transition énergétique engagée par la Métropole

Les carottes de glace, obtenues par des forages réalisés à l'initiative de Claude Lorius, ont permis de démontrer le lien direct entre les taux de gaz à effet de serre et l'évolution climatique. Ces données sont incontestables. Aujourd'hui le projet de la fondation de l'Université Grenoble-Alpes de sanctuaire mondial d'archive glaciaire en Antarctique renoue avec la vocation humaniste de cette recherche de pointe. Même si certains préfèrent se réfugier derrière des faits alternatifs pour ne pas voir les transformations en cours, je suis convaincu, en tant que scientifique et en tant qu' élu, qu'il est indispensable d'associer convictions et connaissances scientifiques dans la définition des politiques publiques.

Ma conviction est que chacun doit pouvoir bien vivre et les connaissances scientifiques dont nous disposons démontrent que cela n'est possible que si nous engageons une transition écologique et énergétique. La Métropole a donc pour ambition d'engager ces transitions par des actions de sobriété énergétique et de rénovation énergétique des bâtiments, le développement des transports en commun et des modes doux ou encore l'aménagement résilient de notre territoire.

Ces politiques ne sont possibles qu'à travers l'implication et l'innovation des acteurs économiques et universitaires du territoire, comme l'illustre le projet d'un outil de pilotage métropolitain des données de consommation énergétique, porté par GEG et Atos Worldgrid en collaboration avec la Métropole et la ville de Grenoble, ou le renforcement de la flotte de bus électriques, en partenariat avec l'exploitant Semitag, Transdev, le CEA, le pôle de compétitivité LUTB et l'Ademe.

L'Université occupe une place incontournable au sein du territoire métropolitain : 60 000 étudiants et 7 000 enseignants-chercheurs vivent et travaillent sur le bassin grenoblois. Si Grenoble a pu accéder au 1^{er} janvier 2015 au statut de Métropole, elle le doit en grande partie à la force et au rayonnement des acteurs de la recherche grenobloise. Le secteur de la recherche donne ainsi une certaine « couleur » à notre territoire, qui est un terreau d'observation permanent. Nous en sommes très fiers.

Le rayonnement à l'international des universités grenobloises est également un atout pour notre Métropole. Elles ont ouvert leurs portes aux étudiants étrangers qui représentent un étudiant sur cinq, et jusqu'à près d'un étudiant sur deux en thèse, mais aussi par le développement des partenariats avec des laboratoires et des facultés partout dans le monde.

Cette ouverture est une chance : pour faire connaître nos atouts mais également perpétuer notre tradition d'accueil. En

effet, la Métropole grenobloise est riche de sa population aux origines diverses, celles ayant migré des pays voisins (l'Italie) ou plus lointains – comme la Pologne – ou venant de l'autre côté de la Méditerranée. Cette histoire continue donc aujourd'hui, grâce aux milliers de jeunes étudiants et professionnels qui font à chaque rentrée le choix de s'installer sur le territoire grenoblois.

Au-delà de la capacité de ce pôle à produire une recherche fondamentale de qualité reconnue à l'international, la force de la communauté universitaire réside dans une forte tradition « d'application » fructueuse en lien avec les partenaires industriels ; plus de 300 startups sont ainsi, depuis vingt ans, issues de la recherche publique. Cette tradition s'inscrit dans la continuité des relations fortes créées au sein du fameux tryptique « Université, recherche, industrie », socle de dynamique économique grenobloise et auquel participent activement les collectivités locales.



Grenoble © MTES, Terra, Laurent Mignaux

La recherche, un outil structurant de nos politiques publiques

Les chercheurs sont fortement associés aux réflexions de la Métropole en matière d'aménagement du territoire. Cela s'illustre par les nombreuses participations de chercheurs à nos comités de pilotage ou autres manifestations – séminaires, conférences... – notamment autour des questions d'urbanisme et de planification, comme cela a été le cas, en 2016, sur de nombreux séminaires relatifs au Plan local d'urbanisme Intercommunal. Dans le même esprit, une équipe locale a participé au programme de recherche Popsu 2, dont l'ouvrage « De la technopole à la Métropole » a été largement diffusé sur le territoire et a éclairé de nombreux élus quant au devenir de notre Métropole.

La recherche accompagne une montée en compétence de la Métropole

Reconnue Métropole par la loi Maptam (Modernisation de l'action publique et affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014, l'agglomération grenobloise entend jouer pleinement son rôle de moteur du développement économique, écologique et social pour son territoire et les territoires

voisins. Pour relever ce défi du renforcement des compétences métropolitaines et du développement du territoire, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur les acteurs locaux de la recherche.

Par exemple, la Métropole a souhaité se doter d'un plan d'actions ambitieux, susceptible d'améliorer significativement la qualité de l'air et permettant d'installer durablement sa prise en compte dans les politiques métropolitaines. Ce plan comprend de multiples actions : développement des transports en commun, promotion des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, restriction d'accès au cœur de l'agglomération pour les véhicules de livraison les plus polluants, aides financières au renouvellement des appareils de chauffage individuel au bois. Certaines de ces actions nécessitent d'engager de profonds changements de comportements. Cela n'est possible que si la collectivité est en capacité d'explicitier le fondement de sa politique et d'objectiver les enjeux. Ainsi, sur cette question, l'étude sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique à Lyon et Grenoble, en lien avec la défaveur sociale, réalisée par l'équipe d'épidémiologie environnementale de l'IAB (Institut pour l'avancée des biosciences, Centre de

recherche Inserm / CNRS / Université Grenoble Alpes), a permis de révéler que 3 à 7 % des décès survenant chaque année dans l'agglomération de Grenoble seraient dus aux effets de la pollution atmosphérique. De même que l'étude SEPAGES – cohorte couple-enfant visant à caractériser l'exposition des femmes enceintes et enfants aux contaminants de l'environnement – nous permettra d'apporter des réponses à la question relative à l'impact de la pollution atmosphérique et de certains polluants chimiques sur la grossesse, le développement de l'enfant et sa santé respiratoire.

La recherche inspire également notre méthode de travail : on dresse une hypothèse, on observe, on analyse, on teste, on expérimente, on constate, et on tire des conclusions. Cela nous permet de prendre du recul et d'améliorer notre propre action. C'est ainsi que nous concevons le développement de notre territoire et que nous arriverons à favoriser un développement durable et harmonieux.

*Christophe Ferrari
Président de la Métropole de Grenoble*

LES ÉLUS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE POPSU



© Studio Chlorophylle

C'est aussi pouvoir construire des bases théoriques ou mettre en avant des expérimentations conduites par ailleurs qui sont précieuses pour pouvoir penser autrement l'action et donc innover.

C'est particulièrement vrai sur les questions énergétiques. Nous savons que le modèle dans lequel nous sommes, consommateur d'énergies fossiles, polluant, n'est plus viable et qu'il y a urgence à en sortir pour aller vers plus d'énergies renouvelables ou vers de nouveaux modèles de mobilité. Travailler entre monde de la recherche, opérateurs énergétiques et élus, est le meilleur moyen d'arriver à trouver des solutions efficaces et adaptées aux réalités de notre monde. Je crois beaucoup au droit à l'expérimentation pour expérimenter des approches nouvelles. Pour pouvoir le faire, il faut aussi un accompagnement robuste en termes théoriques.

Si les coopérations sont fructueuses, le dialogue n'est pas toujours simple entre chercheurs, élus et praticiens. Nous devons apprendre à nous parler davantage et à réellement travailler ensemble. C'est peut être ce dialogue qui aurait pu être plus nourri dans la démarche Popsu 1 et Popsu 2, que je n'ai pas suivi en direct, n'étant pas concerné par une approche métropolitaine de la dizaine de villes étudiées. C'est sans doute ce qu'il faudrait mettre au cœur de ce nouveau programme Popsu.

Pour cela, des acteurs comme les agences d'urbanisme sont importants car elles permettent de faire le lien, elles sont passeur ou interface entre des élus pris parfois dans la gestion quotidienne, et le monde de la recherche qui, pris dans des règles académiques, peut manquer parfois d'opérationnalité et sembler lointain pour mes collègues élus. Les agences et le monde de la recherche se côtoient, beaucoup font intervenir des chercheurs dans leurs débats ou portent des contrats de thèse Cifre.

En 2015, la FNAU a organisé son congrès annuel sur la manière d'associer les individus à la création de la ville. Ces réflexions ont mis en lumière le besoin très clair de faire le territoire avec les acteurs et les citoyens. Un travail étroit entre des chercheurs, des

agences d'urbanisme et la FNAU a été mené pour aboutir à la publication d'un Point FNAU qui paraîtra chez Gallimard Alternatives, intitulé *Vers un urbanisme collaboratif*.

Réinterroger ses propres pratiques est un exercice qui ne peut pas se faire seul. Les chercheurs avec lesquels nous avons travaillé nous ont apporté un regard éclairant sur la manière d'évoluer dans les pratiques. Ainsi, la coopération entre recherche et action est fondamentale. Reste l'importance des traducteurs entre ces deux mondes qui se connaissent de mieux en mieux mais qui ont parfois encore du mal à se comprendre. Le futur programme Popsu peut aider à créer ces interfaces.

*Jean Rottner, maire de Mulhouse,
Vice-président du Conseil régional Grand Est,
Président de la Fédération nationale des
agences d'urbanisme (FNAU)*

Une chaire partenariale inter-école et inter-université sur la métropolisation

Financée par l'intermédiaire du programme Popsu et ses partenaires, la chaire met en place une formation ou des formations en architecture, urbanisme et aménagement. Elle proposera des modules de formation thématiques – sous forme d'un séminaire – en rapport avec la question de la « fabrique métropolitaine » et en fonction des compétences scientifiques des chercheurs du site engagés dans le dispositif d'observation. Dans le cadre de la chaire, il sera mis en place un appel à candidature pour des CDU (Contrat Doctoral Unique) ou des CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) en associant le financement d'agences d'urbanisme.

DÉPLOYER LA RECHERCHE DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

Qu'est-ce que faire métropole ? Les défis pour les gouvernements métropolitains de demain apparaissent innombrables. Faire métropole, c'est répondre aux transformations des villes et des territoires, s'adapter aux changements climatiques et réduire les fragilités sociales ou les inégalités territoriales.

C'est aussi créer une ville bas-carbone, mettre en place les conditions d'une éco-mobilité ou encore promouvoir des circuits courts et de l'innovation. Les problèmes nouveaux posés par l'urgence de la transition énergétique ajoutent de fortes incertitudes à celles qui résultaient de la mondialisation et des mutations technologiques et sociales du monde.

Popsu Monde : les métropoles au prisme de la coopération et de la compétition

Ce programme de recherche vise l'élaboration de comparaisons internationales entre les métropoles traitant des questions de la gouvernance urbaine, du logement, de l'énergie, du numérique, ou de la résilience urbaine...

Au-delà de la production de recherches menées par des équipes de recherche sur les métropoles, il sera mis en place des séminaires internationaux entre acteurs et chercheurs et des voyages d'étude (comportant des visites et des journées de débats). Ce programme sera élaboré en lien avec des instances de recherche européennes et internationales. Afin de nourrir la réflexion à partir d'une dimension comparative, le programme prendra appui sur des laboratoires de recherche étrangers.

Ce regard doit permettre d'éclairer ce que les chercheurs étrangers disent de la construction des métropoles en France et comment elles se positionnent dans la concurrence internationale croissante entre les métropoles. Et inversement, quelles coopérations elles peuvent entreprendre. Le programme Popsu Monde sera initié en 2018.

Popsu Métropoles : innover pour mieux coopérer

Comment se construisent les projets métropolitains et comment se fondent les liens avec les petites et moyennes villes et la métropole ? Qu'en retirent les villes aux franges des métropoles ? Telles sont les deux grandes questions de ce programme qui interrogera la métropole dans ses solidarités urbaines, dans ses solidarités avec le territoire et dans sa faculté à intégrer la complexité périurbaine. Au-delà de l'attention qui sera portée à la manière dont les métropoles assument leurs responsabilités territoriales et dont s'organisent les transactions et interactions entre territoires, le

programme interrogera des problématiques telles que les usages et les évolutions des modes de vie, l'association des habitants dans les modes de gouvernance, la gestion des mobilités et l'accès au numérique, les adaptations face aux changements climatiques, l'approche des risques et la gestion des ressources...

Entre 2018 et 2020, des équipes de recherche analyseront les trajectoires de métropoles et leurs liens avec les petites et moyennes villes à partir de questionnements propres à chacune des métropoles et co-construits par les chercheurs et les acteurs.

Popsu Territoires : observer et agir dans les petites et moyennes villes et territoires ruraux

Construit en partenariat avec le bureau AD1¹ « Atelier des territoires » de la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) et ses partenaires, Popsu Territoires focalise son observation sur les petites et moyennes villes ou des territoires nécessitant une réflexion stratégique sur leur devenir. Il s'agit de contribuer à fournir une connaissance sur les dynamiques urbaines, territoriales et paysagères permettant ensuite l'intervention de concepteurs. Sur des sessions de deux ans, les équipes de recherche pluridisciplinaires mèneront sur les sites en projet des travaux de recherche construits à travers des dispositifs de dialogues entre les scientifiques, les concepteurs et les élus, à trois niveaux :

- dans des rencontres in situ face aux enjeux concrets du terrain,
- par des forums de dialogues locaux faisant se rencontrer élus, acteurs, chercheurs et concepteurs,
- par des séminaires nationaux réunissant l'ensemble des sites en projets.

¹. L'Atelier des territoires mène depuis de nombreuses années une méthode de terrain partagée entre tous les acteurs locaux autour des élus pour faire émerger des projets stratégiques de grande échelle avec une équipe de conception pluridisciplinaire de haut niveau.

Le Puca, un acteur engagé pour la recherche urbaine



Le Puca est un service interministériel de recherche et d'expérimentation créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. Rattaché à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) aux ministères de la Cohésion des territoires et de la Transition écologique et solidaire, il initie des programmes de recherche incitative, de recherche-action, d'expérimentation, et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction. www.urbanisme-puca.gouv.fr - twitter : @popsu_puca



PLATE-FORME D'OBSERVATION
DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

COLLOQUE INTERNATIONAL
INTERNATIONAL SYMPOSIUM

14 ET 15 SEPTEMBRE 2017
CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE
7 AVENUE ALBERT DE MUN, 75016 PARIS

ÊTRE

MÉTROPOLE

DANS UN MONDE

INCERTAIN

THE METROPOLITAN

CONDITION

IN AN UNPREDICTABLE

WORLD



Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de la Cohésion des territoires

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



MINISTÈRE
DE LA CULTURE



DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

La mise en œuvre de l'accord de Paris (COP 21) interroge à l'échelle mondiale les politiques, les techniciens, les chercheurs et les citoyens. Les problèmes nouveaux posés par l'urgence de la transition énergétique ajoutent de fortes incertitudes à celles qui résultaient de la mondialisation et des mutations urbaines, technologiques et sociales. Dans ce contexte, quels sont les grands défis pour les gouvernements métropolitains de demain ? Répondre à cette question impose la coopération entre ceux qui agissent et ceux qui produisent la connaissance.

Programme sur : www.urbanisme-puca.gouv.fr - www.citedelarchitecture.fr - www.popsu.archi.fr